



233 rue de La Fayette 75010 Paris
 Tél.: 01 49 72 72 72 - Fax : 01 49 72 82 82
 e-mail : contact@jetservice.fr

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

Prestation course à course

VOS COORDONNÉES

Je soussigné (e)

NOM : PRENOM : TEL :

VOTRE ENTREPRISE

RAISON SOCIALE : Sigle :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

TEL : FAX :

E-MAIL : Etage: Code porte:

J'autorise l'ouverture d'un compte débiteur* en vos livres et certifie avoir pris connaissance de vos conditions générales de vente.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Votre N° de Siret :

ADRESSE DE FACTURATION
Si différente du siège

Nom de votre banque :

Adresse de la Banque :

N° DE TVA intracommunautaire :

E-MAIL de facturation :

Valeur unitaire négociée : (€ HT)

MODE DE REGLEMENT

J'ai bien noté que :

Type de règlement :

1. Paiement à réception de facture 3,90 euros
2. Paiement à 30 jours à 4,15 euros

- CHEQUE
- PRELEVEMENT
- CARTE BANCAIRE
- VIREMENT

Suivi de commande ?

VOS OBSERVATIONS :

Cachet et signature

Fait à:

LE :

*Sous réserve d'acceptation par notre service comptabilité.

Mandat de prélèvement SEPA



JetService.fr

233 rue de La Fayette 75010 Paris
Tél.: 01 49 72 72 72 - Fax : 01 49 72 82 82
e-mail : contact@jetservice.fr

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez JET SERVICE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de JET SERVICE.

Débiteur

Créancier

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA :

FR17ZZZ614975

Votre Société :

Votre adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : France

**JET SERVICE
233 RUE LA FAYETTE
75010 PARIS**

IBAN :

BIC :

Paiement: Récurrent/Répétitif

Fait à : Le :

Signature :

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.



JetService.fr